



---

## Stage – Agent aux réclamations

Garantie construction résidentielle GCR est actuellement à la recherche d'un stagiaire ou finissant dans le domaine de la construction résidentielle afin de combler un poste d'agent aux réclamations.

---

### Mandat de l'agent aux réclamations :

Relevant du service des réclamations, la personne sera responsable :

- D'analyser le traitement et les décisions rendues au niveau des réclamations;
- D'identifier les problématiques;
- De catégoriser les problématiques en fonction de différents critères établis;
- De collaborer avec les différentes équipes afin de trouver des sources d'optimisation de nos différents processus internes;

---

### Profil recherché :

- Formation collégiale : technique en mécanique du bâtiment, en architecture ou en estimation et évaluation de bâtiment;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft et de différents logiciels en bureautique;
- Très bonne qualité du français parlé et écrit;
- Très bon esprit analytique;
- Organisé et curieux.

---

### À propos de GCR

Garantie construction résidentielle (GCR) est un organisme qui a pour mandat d'administrer le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois.

Au-delà de cette mission, GCR agit concrètement pour l'amélioration de la qualité de la construction résidentielle.

**Type d'emploi :** Poste temporaire de 3 mois à temps plein

**Emplacement principal :** 7171, rue Jean Talon Est, bureau 200, Montréal

**Pour postuler :**

Si vous êtes la personne qualifiée et intéressée, veuillez faire parvenir une lettre de présentation, votre CV à [rh@garantiegr.com](mailto:rh@garantiegr.com) avant le 20 octobre 2018.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour les autres étapes du processus de sélection.

*NOTE : Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte et la recherche mais inclue la forme féminine*